

Le 26 janvier 2021



## La Ville de Paris dote le Fonds d'aide sociale aux auteurs de la SGDL

Chers auteurs,

Nous sommes ravis de vous annoncer que **le Conseil de Paris a alloué à la SGDL une subvention de 30 000€ pour renforcer le budget de son Fonds d'aide sociale aux auteurs, dans le cadre de son Plan de soutien aux artistes-auteurs parisiens affectés par la pandémie.**

Le Fonds d'aide sociale de la SGDL alloue des aides d'urgence à des autrices et des auteurs de l'écrit, membres ou non de la SGDL, qui rencontrent une difficulté financière imprévue (chute brutale de revenus, surendettement, frais médicaux ou d'hospitalisation, décès du conjoint...). Ces aides sont allouées

par une Commission composée d'administrateurs de la SGDL, de représentants du Centre national du Livre et, désormais, d'un représentant de la Ville de Paris. Elle se réunit mensuellement pour décider de l'allocation des aides, après instruction et examen des dossiers par l'assistante sociale agréée de la SGDL.

Ces aides sont allouées en complément des dispositifs sociaux de droit commun prioritairement sollicités (RSA, Allocations familiales, APL...), lorsque ceux-ci n'ont pas permis de couvrir intégralement le besoin exprimé.

L'aide est plafonnée à 2 000€ par auteur et peut, à titre exceptionnel lorsque la situation le justifie, être portée jusqu'à 4 000€.

La dotation de 30 000€ de la Ville de Paris, destinée à aider des auteurs et des autrices résidant à Paris, permettra à la SGDL d'aider en 2021 un plus grand nombre d'auteurs en difficulté.

En 2020, le Fonds d'aide sociale de la SGDL, dont le budget est co-financé par la SGDL et le Centre national du Livre, a été fortement sollicité par les auteurs, particulièrement affectés par les conséquences économiques de la crise sanitaire. La Commission d'aide sociale de la SGDL a ainsi alloué, en 2020, 74 aides sociales pour un montant de 102 000 €, ainsi que 2 313 aides mensuelles d'urgence à 678 auteurs dans le cadre du Fonds d'aide d'urgence mis en place en avril avec le Centre national du livre pour compenser les pertes de revenus subies par des auteurs du fait de l'annulation des salons, des festivals et des rencontres.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Florence Le Faucheur ([social@sgdl.org](mailto:social@sgdl.org))

Solidairement,

**LA SGDL**